



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
14 MARS 2013

Dossier complet le
14 MARS 2013

N° d'enregistrement
F056-13-P0081

1. Intitulé du projet

Agrandissement du Camping Le Rejallant de 8000 m² sur la commune de CONDAC

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL LE REJALLANT

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

AUBINEAU Stéphanie - Gérante

RCS / SIRET **578 770 751 00013**

Forme juridique **SARL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°	Amenagement de l'agrandissement d'un camping sur une surface de 8000 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Rachat d'un terrain de Camping de 3 hectares à la Communauté de Communes de Ruffec en février 2012.
Sur ces 3 hectares, 1 hectare 200 était déjà aménagé en terrain de camping, l'1 hectare 800 restant était en terre agricole.
Nous souhaitons exploiter 8000 m² en agrandissant le terrain de camping le Rejallant.

4.2 Objectifs du projet

L'agrandissement du Camping Le Réjallant permettra de répondre à une demande de plus en plus forte de vacanciers qui souhaitent faire un séjour à la campagne et notamment en Charente.

Le but de l'agrandissement est de créer 34 parcelles supplémentaires (parcelles de 100 à 200 m²), qui seront pour la plupart dédiées aux sites de tente et aux caravanes, pour le reste des emplacements, ils sont destinés à des mobil homes afin de pallier à une demande touristique saisonnière.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus seront séquencés en 4 phases. La 1^{ère} consistera en travaux de terrassement (parcelles et routes), la 2^{ème} en travaux d'assainissement (réseau), la 3^{ème} en plantation (haies pour délimiter les parcelles, arbres au chaque emplacement) et la 4^{ème} en aménagement des parcelles (en herbe).

Les routes sont faites en calcaire compacté. Les emplacements sont herbeux. Les haies sont de culture locale : la chamille (enduit idéal où les oiseaux pourront se poser).

Il n'y aura aucun travaux de défrichage (terrain agricole) uniquement des plantations.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Avec un projet touristique en forte croissance, il y aura une activité saisonnière importante en moyenne et haute saison et beaucoup plus limitée en basse saison.

Pour les 4 prochaines années, l'activité en basse saison est importante car le camping héberge les ouvriers de la LGV durant toute la durée du chantier. L'hébergement de la LGV permet que les personnes soient dans un environnement encadré, et non éparpillés dans la nature. A l'issue du chantier, l'impact humain sur la basse saison sera moins importante.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation d'agrandissement et d'aménagement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager déposé en mars 2013

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie Globale du projet : 8000 m ²	m ²
Longueur des Routes : 300 m (en calcaire compact)	mètre
Superficie des emplacements en herbe : 6200 m ²	m ²
36 emplacements de 100 à 200 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Camping Le Réjallant
lieu dit Réjallant
16700 CONDAC

Coordonnées géographiques¹ Long. 02° 14' 20" 9 Lat. 46° 01' 49" 61

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Condac

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain Agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

X

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

X

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

X

Approuvé

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

X

dans une zone de répartition des eaux ?

X

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

X

dans un site inscrit ou classé ?

X

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

X

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

X

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?		X	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

le camping sera équipé de poteaux solaires à faible intensité

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

X

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

X

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

X

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?

X

Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

X

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

X

Nous avons une charte paysagère et il n'y a pas de végétation, tout sera planté avec des haies et des arbustes locaux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

X

Avant l'agrandissement, le champ est cultivé (tournesol, blé).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ✓
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ✓
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ✓
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ✓
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

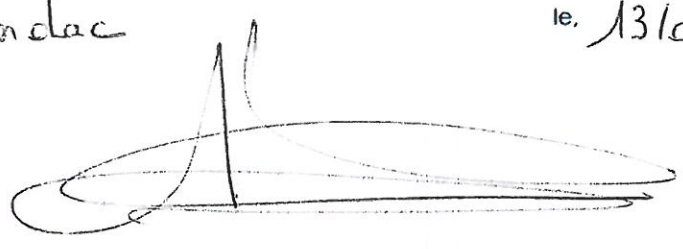
9. Engagement et signature

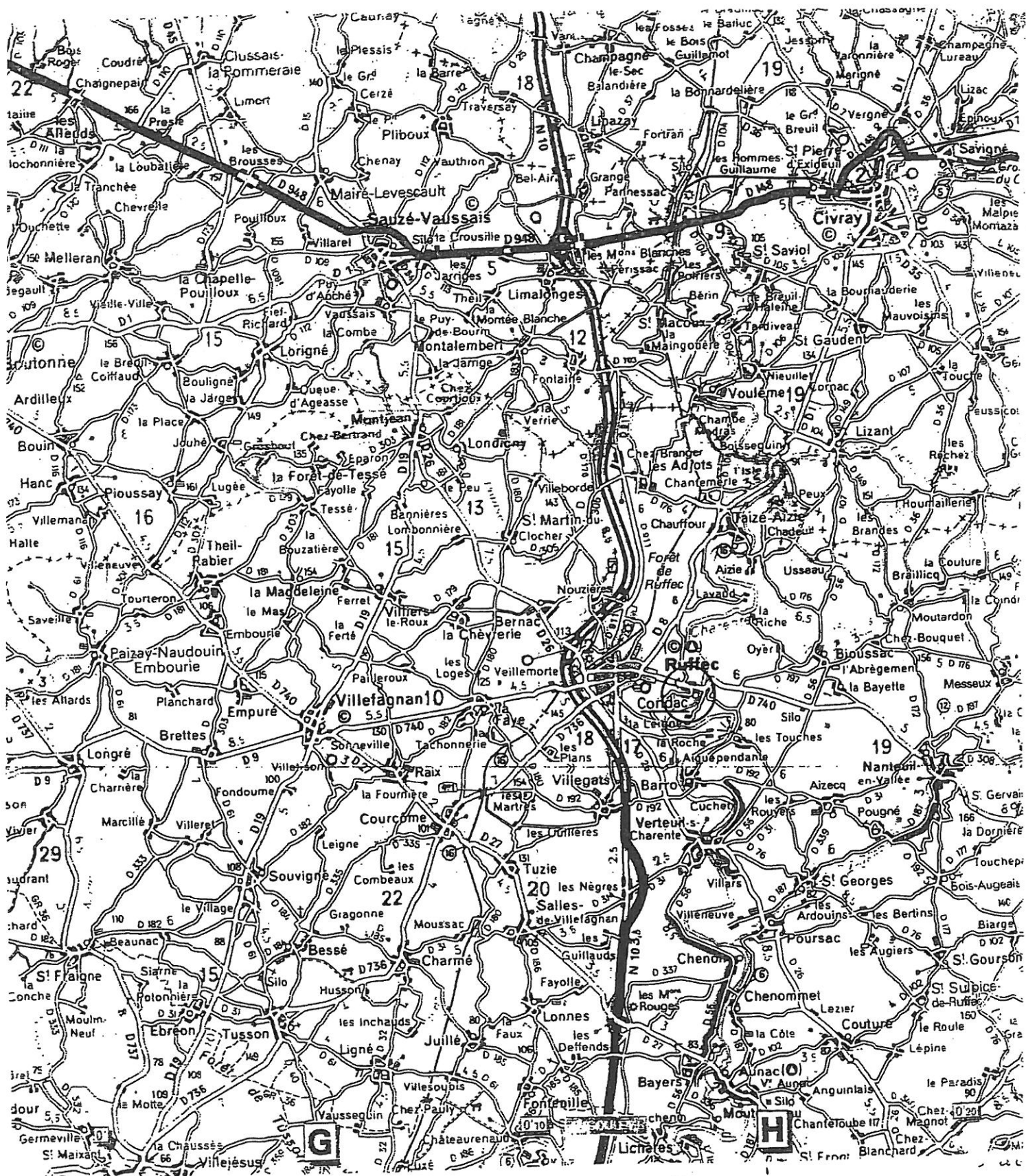
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Fait à Conclac

le. 13/03/2013

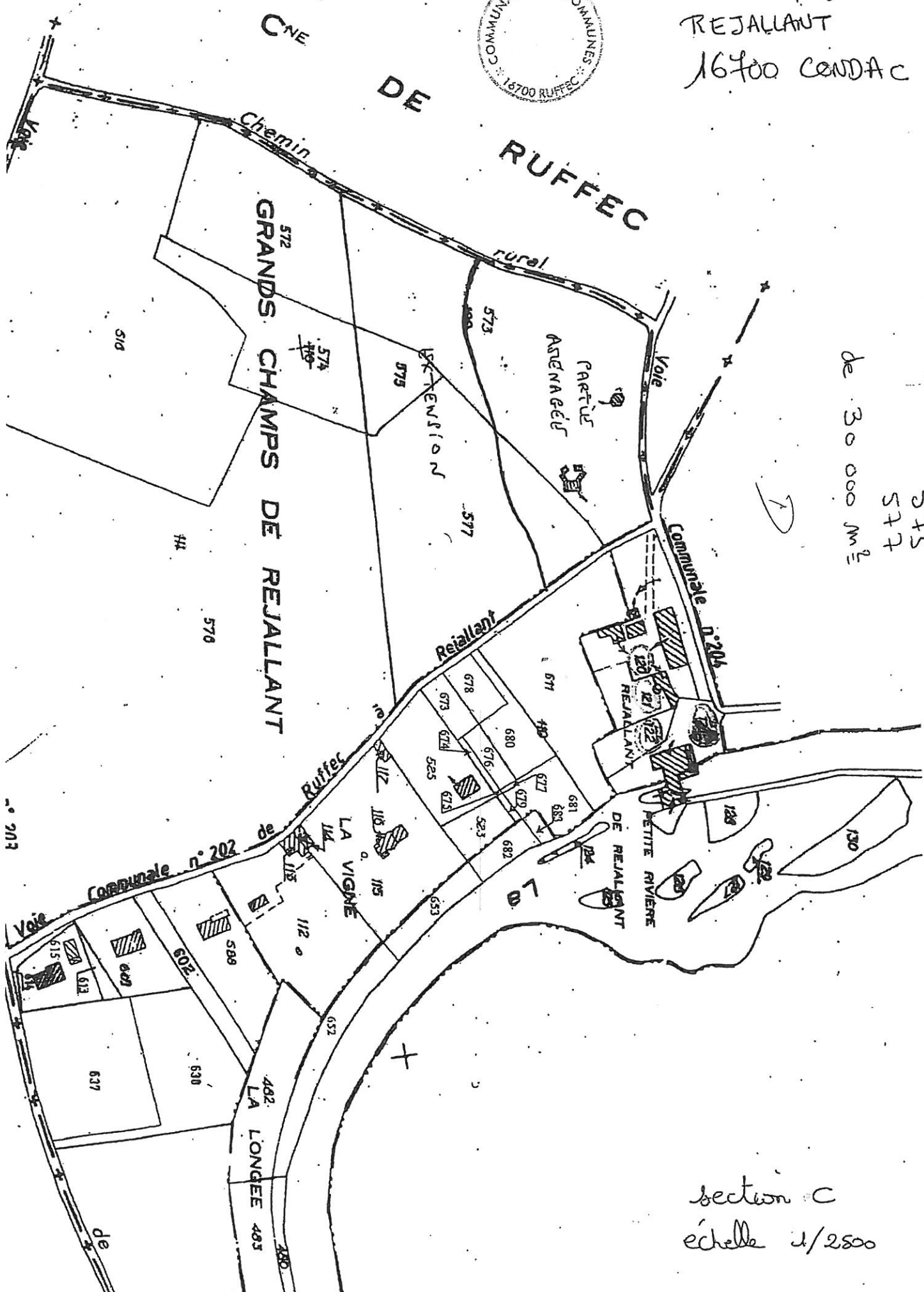
Signature





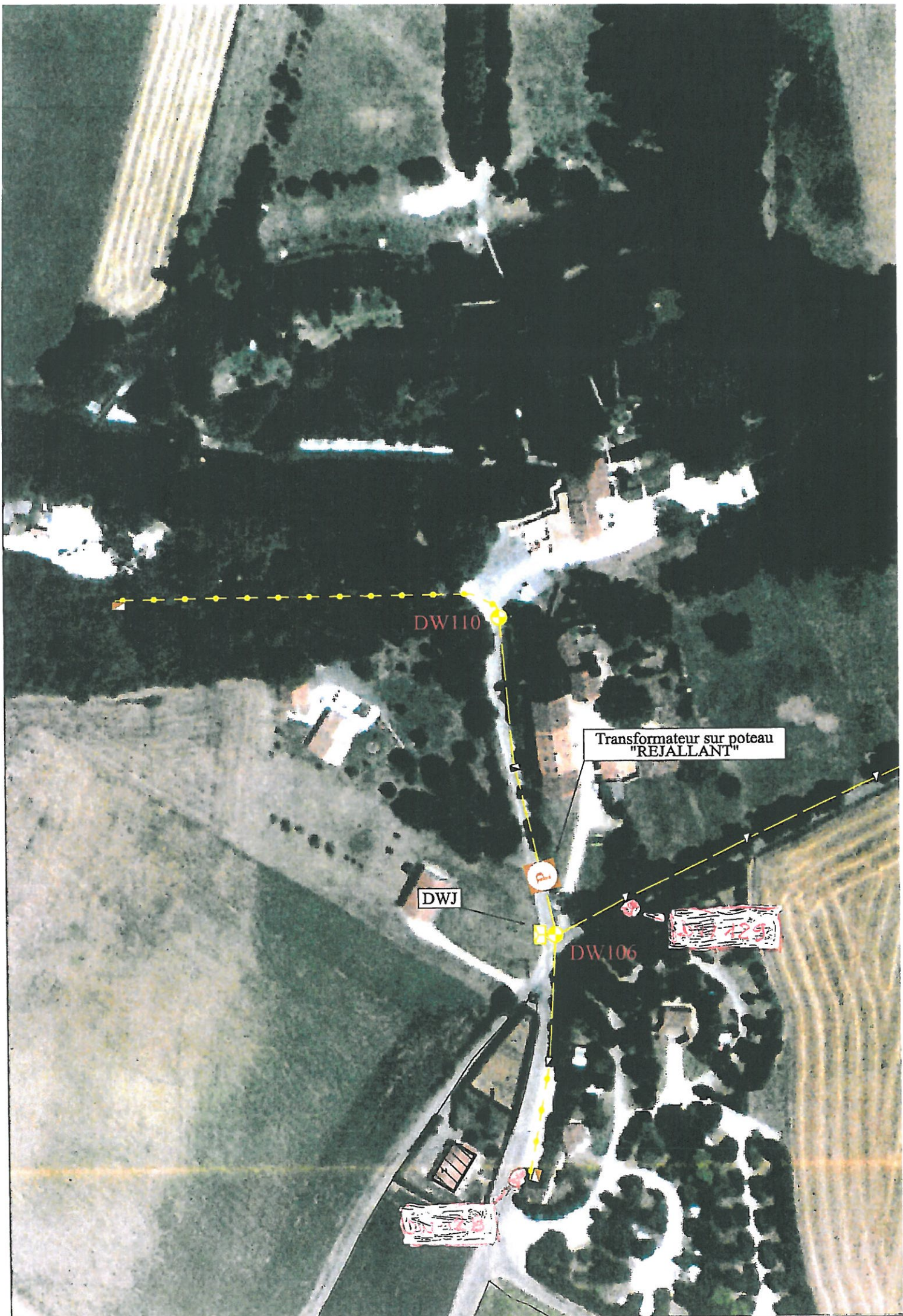


Le Camping
REJALLANT
16700 CENDAC



Section C n° 573
575
577
de 30 000 m²

section C
échelle 1/2500



DW110

Transformateur sur poteau
"REJALLANT"

DWJ

DW106



DW112

DW110

DW111

DW108

DW109

DW107



Echelle : 1/1500e

Camping Le Réjallant

Grands Champs
16700 CONDAC

Site WEB : www.lerejallant.fr

Siret 538 770 751 00013

E-mail : camping@lerejallant.fr

SARL au capital de 10000€

Tél. 05 45 31 29 06

Objet : Assainissement

Je soussignée, Mme AUBINEAU Stéphanie, gérante du Camping Le Réjallant situé à Condac (16700), atteste que le camping actuel ainsi que la future extension du camping sont raccordés au réseau collectif d'assainissement.

Fait à Condac, le 14/03/2013.

Stéphanie AUBINEAU
Camping Le Réjallant

Camping Le Réjallant

Le Le Réjallant 16700 CONDAC

- Tél. : 05 45 31 29 06 Fax : 09 70 60 01 33

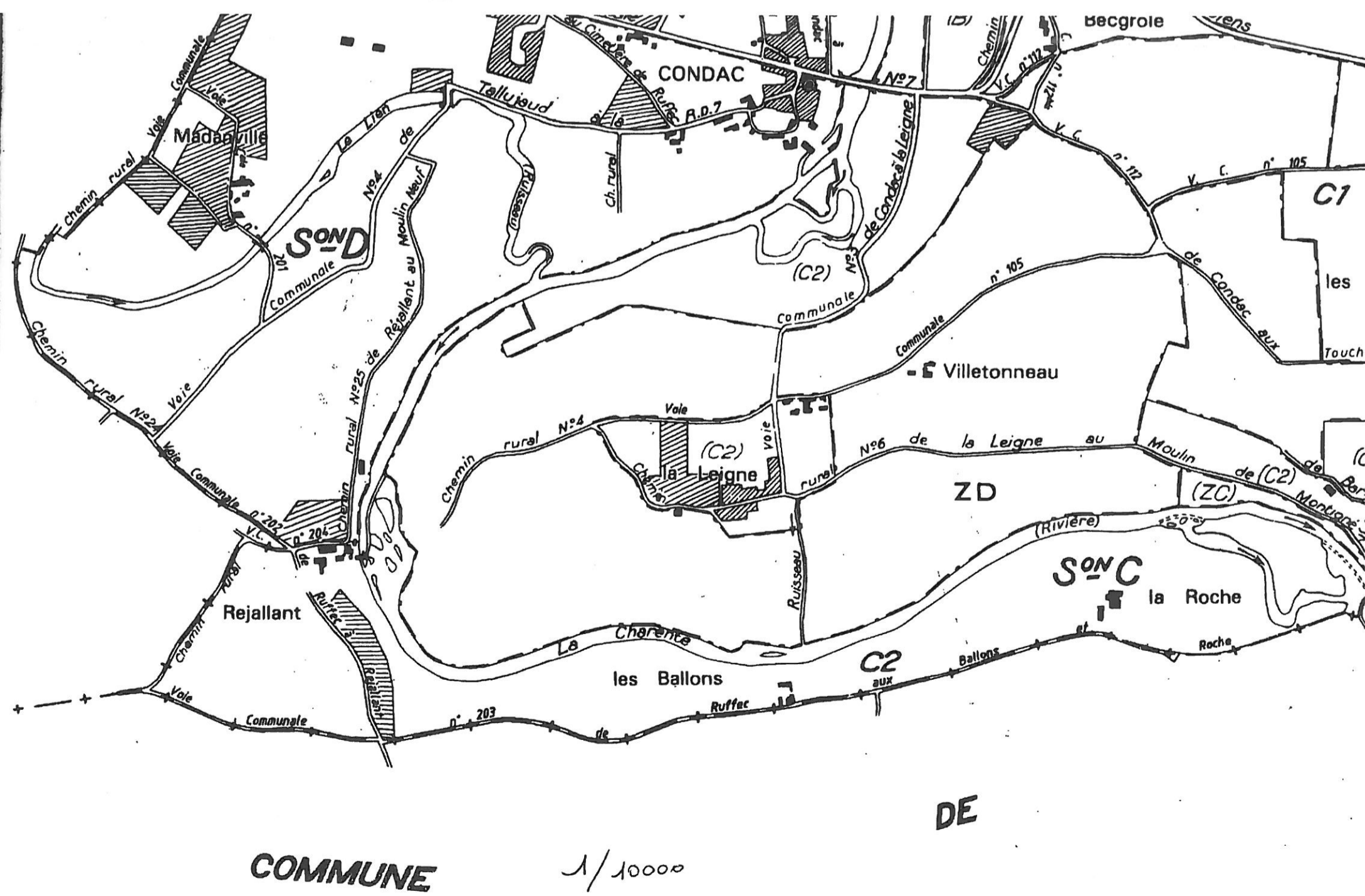
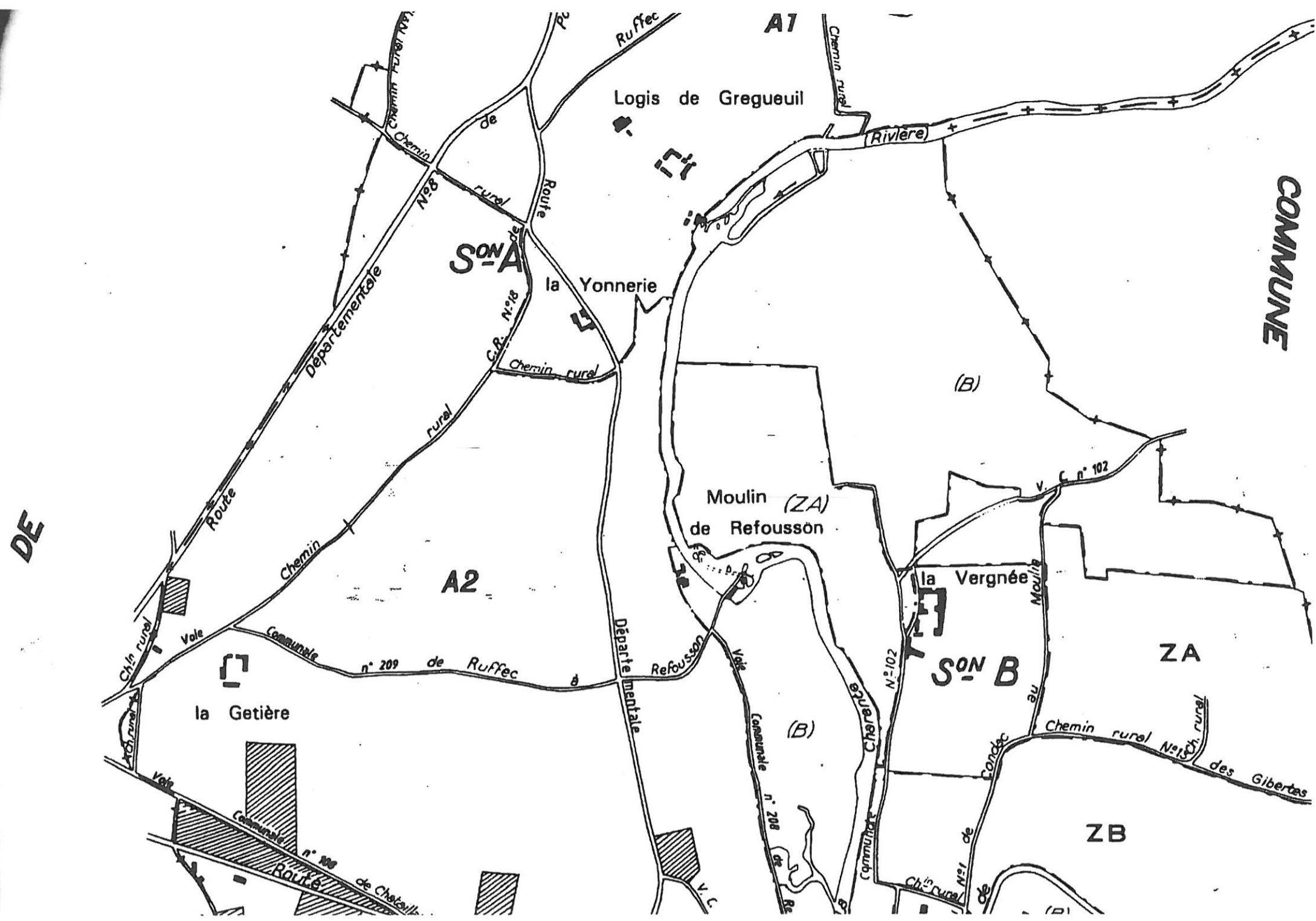
Email: camping@lerejallant.fr

Siret : 538 770 751 00013 / NAF : 5530Z

SARL au capital de 10000€



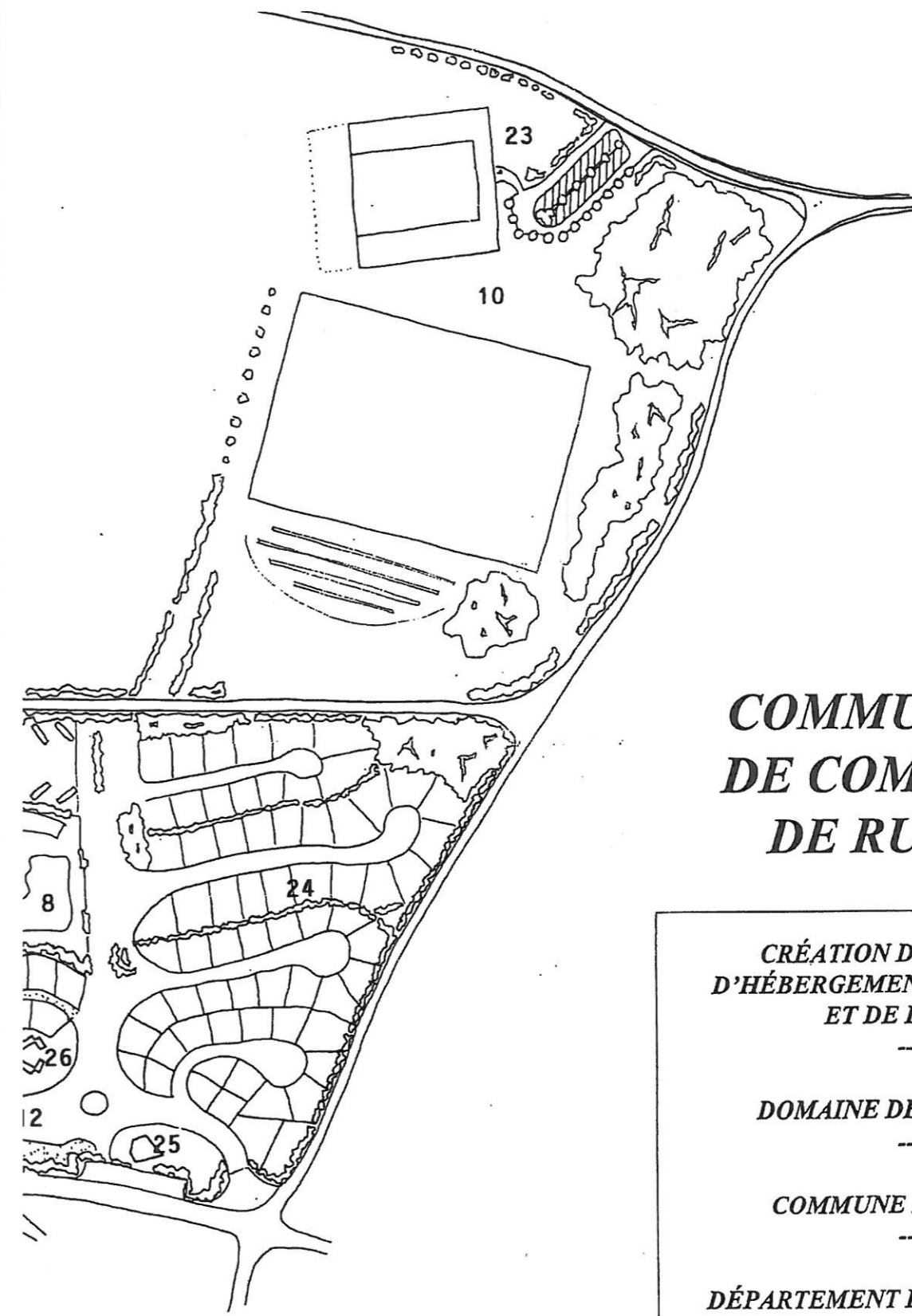
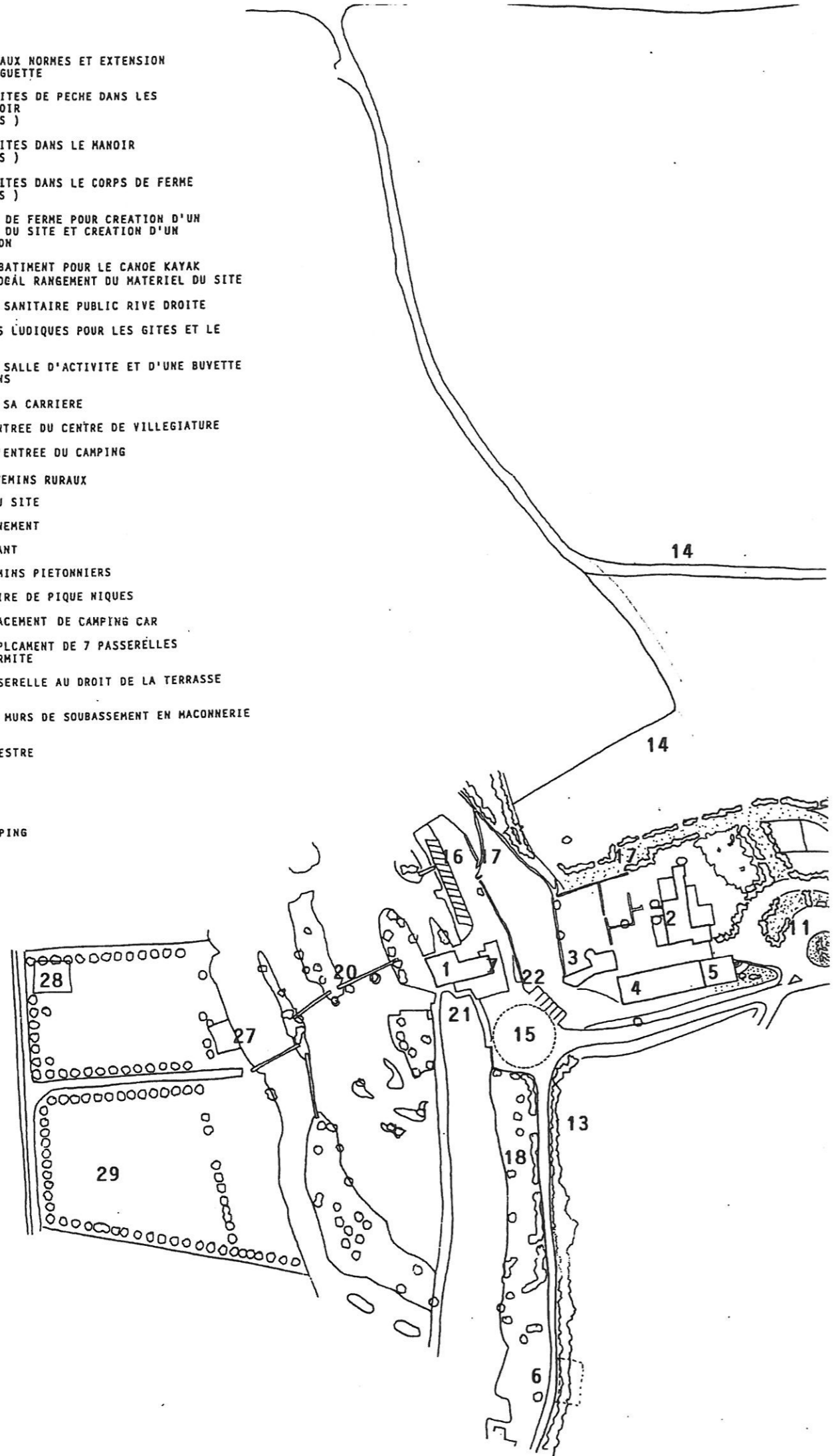




COMMUNE

1/10000

- 1 RENOVATION - MISE AUX NORMES ET EXTENSION DU RESTAURANT GUINGUETTE
- 2 AMENAGEMENT DE 3 GITES DE PECHE DANS LES DEPENDANCES DU MANOIR (SOIT 16 COUCHAGES)
- 3 AMENAGEMENT DE 2 GITES DANS LE MANOIR (SOIT 16 COUCHAGES)
- 4 AMENAGEMENT DE 3 GITES DANS LE CORPS DE FERME (SOIT 18 COUCHAGES)
- 5 EXTENSION DU CORPS DE FERME POUR CREATION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL DU SITE ET CREATION D'UN LOGEMENT DE FONCTION
- 6 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LE CANOE KAYAK ET CREATION D'UN LOCAL RANGEMENT DU MATERIEL DU SITE
- 7 CREATION D'UN BLOC SANITAIRE PUBLIC RIVE DROITE
- 8 CREATION DE BASSINS LUDIQUES POUR LES GITES ET LE CAMPING
- 9 CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ACTIVITE ET D'UNE BUVETTE AU DROIT DES BASSINS
- 10 CENTRE EQUESTRE ET SA CARRIERE
- 11 AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU CENTRE DE VILLEGIATURE
- 12 REAMENAGEMENT DE L'ENTREE DU CAMPING
- 13 RESTAURATION DES CHEMINS RURAUX
- 14 PARKING ENSEMBLE DU SITE
- 15 PLACETTE DE RETOURNEMENT
- 16 PARKING DU RESTAURANT
- 17 AMENAGEMENT DE CHEMINS PIETONNIERS
- 18 AMENAGEMENT DE L'AIRE DE PIQUE NIQUES
- 19 AMENAGEMENT D'EMPLACEMENT DE CAMPING CAR
- 20 RENOVATIONS OU REMPLACEMENT DE 7 PASSERELLES POUR MISE EN CONFORMITE
- 21 CREATION D'UNE PASSERELLE AU DROIT DE LA TERRASSE DU RESTAURANT
- 22 REMISE EN ETAT DES MURS DE SOUBASSEMENT EN MACONNERIE DE MOELLONS
- 23 PARKING CENTRE EQUESTRE
- 24 CAMPING
- 25 LOCAL CAMPING
- 26 BLOC SANITAIRE CAMPING
- 27 BAIGNADE
- 28 JEUX DE BOULES
- 29 PRAIRIE



**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DE RUFFEC**

CREATION D'UN CENTRE
 D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE
 ET DE LOISIRS

 DOMAINE DE REJALLANT

 COMMUNE DE CONDAC

 DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

PLAN DE REPERAGE

Echelle 1/2000ème